

DG - 3. Dez. 90 - 16

DIVISION POLITIQUE II

p.B.15.21.Cha. - AE/BAC

Berne, le 19 novembre 1990

Note au Secrétaire d'Etat JacobiNos relations avec la Chine après les événements de Tian An Men (juin 1989)I. Rappel des mesures prises en Occident en réaction à la répression armée

* Les pays industrialisés ont dans l'ensemble décrété les mesures / sanctions suivantes à l'encontre de la Chine :

- suspension des contacts à haut niveau
- embargo sur les livraisons d'armes et interdiction de la coopération militaire avec Pékin
- opposition à l'octroi de nouveaux crédits - commerciaux et de développement

* La Suisse, dans sa réponse officielle aux événements, condamna cette "répression violente" et interdit l'exportation d'armes vers la Chine. Concernant les contacts à haut niveau avec la Chine, notre pays n'adopta toutefois pas une ligne de conduite aussi claire et tranchée que celle de ses voisins européens. En effet, si la Suisse se conforma à l'esprit des mesures occidentales (sept. 89, Commission mixte Suisse-Chine conduite par un Chef de section au lieu d'un Ambassadeur; visite du CF Koller en Chine, prévue pour oct. 89, remise à plus tard pour "raison de calendrier"; février 90, visite du MAE Qian Qichen à BRF

- 2 -

jugée inopportune), il convient toutefois de rappeler qu'aucun communiqué de presse ni aucune directive interne ne vinrent souligner cette position, sauf lors d'occasions spéciales telles que le Jour de l'Armée (1.8.) ou la Fête Nationale (1.10.). D'autre part, certains contacts eurent lieu en 1990, qui démontrèrent le caractère extensible du principe de "gel" ou de "suspension" des relations à haut niveau : en juin, M. K. Hug, Directeur de l'OFIAMT, rencontra à Genève le Ministre chinois du travail, M. RUAN Chongwu; en septembre, lors des réceptions du 40ème anniversaire des relations diplomatiques entre nos deux pays, ces derniers furent représentés de part et d'autre par des ministres (à Berne, le CF Felber); en novembre enfin, M. Ursprung (Prés. du Conseil des EPF, DFI) et l'Ambassadeur Hofmann (DOI, DFAE) reçurent M. SONG Jian, Ministre de la Commission de la science et de la technologie et un des neuf Conseillers d'Etat du "State Council".

II. Situation actuelle

Un an à peine après les événements de juin 1989, la Chine a surmonté son isolement international. En Asie tout d'abord, grâce à ses récents succès diplomatiques (relations avec l'Indonésie et Singapour) et politico-sportifs (Jeux asiatiques, sept. - oct. 1990) ainsi qu'à son rôle d'interlocuteur obligé - et, depuis peu, obligeant - dans les questions cambodgienne et coréenne. Sur le plan international, la solidarité affichée par Pékin à l'ONU lors des résolutions condamnant l'Irak a déjà produit d'heureux résultats pour la Chine: le 22 octobre 1990, la Communauté Européenne décidait de lever les sanctions contre la Chine, maintenant toutefois l'embargo sur les livraisons d'armes et l'interdiction de la

coopération militaire. Aux Etats-Unis, malgré la récente - et vaine - résolution du Congrès visant à retirer à la Chine la clause de la nation la plus favorisée (eu égard au manque de progrès dans le domaine des droits de l'homme), la Chine bénéficie en la personne du Président Bush d'un interlocuteur très compréhensif, à plus forte raison tant que durera la crise du Golfe.

III. Conclusions

Une économie au bord de la récession, un gouvernement plus indécis et divisé que jamais (déclarations contradictoires, prises de décisions reportées), la Chine de l'après-Tian An Men n'inspire guère confiance. Malgré celà - ou à cause de celà, afin d'empêcher une catastrophe ? - les relations de l'Occident avec ce pays se normalisent rapidement. Les causes de la réprobation occidentale de juin 1989 n'ont cependant nullement disparu : les droits de l'homme continuent d'être violés en Chine (et au Tibet); début novembre, le Monde écrivait à ce sujet : "Si, en matière de droits de l'homme, les choses ne bougent guère, dans le domaine économique, en revanche, plusieurs éléments amènent (...) à penser que les échanges et la coopération pourraient repartir". Le message est clair, sous-entendu dans la normalisation des relations des pays occidentaux avec la Chine : il s'agit de se convaincre, d'accord avec l'astrophysicien dissident Fang Lizhi, qu'une Chine ouverte au monde (donc non isolée) est préférable pour tout le monde et que, de toute manière, "les Chinois ne connaissent pas la notion de liberté individuelle telle que la comprend l'Occident" (Alain Peyrefitte).

- 4 -

Si la Suisse suivait ce raisonnement et faisait sienne cette attitude, il lui resterait à **lever toute barrière** - avant tout d'ordre psychologique, les mesures décrétées par le Conseil fédéral après les événements de Tian An Men étant, nous l'avons vu, restreintes - à **une reprise des relations normales avec la Chine**, un certain rapprochement ayant d'ailleurs déjà eu lieu à l'occasion du 40ème anniversaire des relations diplomatiques. Le refus de se résigner à passer sous silence certaines pratiques inacceptables à nos yeux devrait cependant nous conduire à **maintenir l'interdiction d'exportation d'armes suisses à destination de la Chine**, tant que l'on n'observera pas d'amélioration sensible dans le domaine du respect des droits de l'homme dans ce pays.

DIVISION POLITIQUE II



Simonin

Copie - Secrétariat BRF
- SI, CFR, HC, AE
- THE, HDA

DG - 3. Dez. 90 - 16